



SOCIÉTÉ
PROTECTRICE DES
ANIMAUX ST-ÉTIENNE LOIRE

CHENIL REFUGE
52, rue Florent Évrard
(Quartier Montmartre)
B.P. 50246
42014 St Etienne Cedex 02
Tel : 04 77 33 35 50
E-Mail : spa42@spa42.fr
Site Web : www.spa42.fr
SIRET: 776 400 384 000 33



Mai 2014

Chers adhérents et donateurs, Madame, Monsieur,

Le socle des valeurs de la SPA Saint-Etienne Loire que nous partageons ensemble reste inchangé.

Recueillir et soigner les animaux malades et abandonnés, les protéger et faire respecter leurs droits sont autant d'actions qui constituent notre mission.

Le séjour, effectué par nos pensionnaires sur le refuge de la SPA, doit être le plus agréable possible.

Nos amis ont souvent un passé difficile. Il est donc de notre devoir de réduire cette souffrance morale et physique par les soins et caresses que nous dispensons. Nous permettons ainsi à nos animaux d'être placés dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, des enquêteurs bénévoles effectuent des enquêtes pré-adoptions pour les chiots et post-adoptions pour tous les animaux quittant le refuge. Lorsqu'une anomalie, un doute ou un réel problème est signalé lors d'une enquête, nous reprenons l'animal concerné.

Notre service maltraitance saisit de nombreux animaux et des procédures sont en cours à l'encontre des propriétaires coupables.

Dans ce cadre, nous espérons vivement qu'une loi soit prochainement votée par les législateurs afin que le statut juridique de l'animal soit modifié, que ce dernier ne soit plus assimilé à un meuble, comme c'est le cas actuellement dans législation française.

Comme vous le savez, de nombreux bénévoles nous ont rejoint, apportant leur temps et leurs compétences au service de nos pensionnaires. Plusieurs d'entre eux ont accédé au Conseil d'Administration donnant ainsi un nouvel élan à notre association.

Parmi nos nombreuses activités, des manifestations de promotion sont organisées au profit de la SPA.

En ce qui concerne notre structure, des travaux ont été effectués sur le refuge et d'autres sont prévus afin d'améliorer le bien être de nos pensionnaires.

Tout cela a un coût et nous agissons en fonction des finances disponibles.

C'est pourquoi, une fois encore, je lance un appel aux dons, legs, nouvelles adhésions et subventions, qui sont nos seules ressources.

Ainsi j'irai à la rencontre des élus afin de plaider la cause de la SPA.

Je tiens à vous remercier toutes et tous pour votre engagement, ainsi que tous les animaliers et bénévoles pour les efforts consentis et leur présence auprès de nos amis à quatre pattes.

Je vous informe que notre assemblée générale annuelle se tiendra le 28 juin 2014. Je vous remercie dès à présent de noter cette date sur vos agendas.

Au plaisir de vous retrouver prochainement au refuge ou le 28 juin.

Bien cordialement,

Pierre PORTERAT – Président



SOCIÉTÉ
PROTECTRICE DES
ANIMAUX ST-ÉTIENNE LOIRE

CHENIL REFUGE
52, rue Florent Evrard
(Quartier Montmartre)
B.P. 50246
42014 St Etienne Cedex 02
Tel : 04 77 33 35 50
Fax : 04 77 32 11 69
E-Mail : spa42@spa42.fr
Site Web : www.spa42.fr
SIRET: 776 400 384 000 33



NOURRIR, SOIGNER et STÉRILISER coûtent très cher.
Votre SPA a plus que jamais besoin de votre aide pour
lutter contre les maladies, la reproduction sauvage de nos
amis à 4 pattes et, par conséquent, contre les abandons.
Merci de tout cœur pour eux.

Demande d'ADHÉSION ou Renouvellement de COTISATION

NOM

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone fixe

Téléphone portable

Adresse e-mail

@

Souhaite : - Adhérer à l'association « SPA St Etienne Loire » reconnue d'utilité publique.
- Renouveler mon adhésion à l'association « SPA St Etienne Loire » reconnue d'utilité publique.

- Je règle ma cotisation 2014 d'un montant de 30 € *

Par

☐ Chèque bancaire

☐ Espèces

à l'ordre de : SPA St Etienne Loire

* Les cotisations et dons ouvrent droit à une déduction de 66% de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable

Fait à

le

SIGNATURE



SOCIÉTÉ
PROTECTRICE DES
ANIMAUX ST-ÉTIENNE LOIRE

CHENIL REFUGE
52, rue Florent Evrard
(Quartier Montmartre)
B.P. 50246
42014 St Etienne Cedex 02
Tel : 04 77 33 35 50
Fax : 04 77 32 11 69
E-Mail : spa42@spa42.fr
Site Web : www.spa42.fr
SIRET: 776 400 384 000 33



AIDE A LA STÉRILISATION des animaux du refuge

BON DE PARTICIPATION à retourner à SPA ST Etienne Loire BP 50246 42014 ST ETIENNE Cedex 02

Je, soussigné(e)

NOM

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone fixe

Téléphone portable

Adresse e-mail

@

Souhaite Aider aux stérilisations 2014 en faisant un don* de :€ Par ☐ Chèque bancaire ☐ Espèces
à l'ordre de : SPA St Etienne Loire

* Les cotisations et dons ouvrent droit à une déduction de 66% de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable

Fait à

le

SIGNATURE



SOCIÉTÉ
PROTECTRICE DES
ANIMAUX ST-ÉTIENNE LOIRE

CHENIL REFUGE
52, rue Florent Evrard
(Quartier Montmartre)
B.P. 50246
42014 St Etienne Cedex 02
Tel : 04 77 33 35 50
Fax : 04 77 32 11 69
E-Mail : spa42@spa42.fr
Site Web : www.spa42.fr
SIRET: 776 400 384 000 33



DON

NOM

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone fixe

Téléphone portable

Adresse e-mail

@

Souhaite Faire un DON à l'association « SPA St Etienne Loire » reconnue d'utilité publique.

Montant du DON* :

Par

☐ Chèque bancaire

☐ Espèces

à l'ordre de : SPA St Etienne Loire

* Les cotisations et dons ouvrent droit à une déduction de 66% de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable

Fait à

le

SIGNATURE



SOCIÉTÉ
PROTECTRICE DES
ANIMAUX ST-ÉTIENNE LOIRE

CHENIL REFUGE
52, rue Florent Evrard
(Quartier Montmartre)
B.P. 50246
42014 St Etienne Cedex 02
Tel : 04 77 33 35 50
Fax : 04 77 32 11 69
E-Mail : spa42@spa42.fr
Site Web : www.spa42.fr
SIRET: 776 400 384 000 33





SOCIÉTÉ
PROTECTRICE DES
ANIMAUX ST-ÉTIENNE LOIRE

CHENIL REFUGE
52, rue Florent Evrard
(Quartier Montmartre)
B.P. 50246
42014 St Etienne Cedex 02
Tél : 04 77 33 35 50
E-Mail : spa42@spa42.fr
Site Web : www.spa42.fr



LE PARRAINAGE



Parce qu'ils sont âgés, plus à la mode, parce qu'ils ne correspondent pas aux critères de beauté du moment ou bien encore parce qu'étant donné leurs souffrances passées, ils restent craintifs et méfiants et que leurs adoptants ne leur ont pas laissé le temps de s'habituer à leur nouvelle vie, certains de nos pensionnaires peinent à trouver un foyer aimant.



Votre SPA Saint-Étienne Loire s'en occupe du mieux possible et, comme c'est sa mission, les nourrit, les soigne, les cajole et s'efforce d'améliorer leur existence au quotidien.

Certains chiens ou chats sont au refuge depuis plus de 4 ans, d'autres sont âgés de 10 ans et plus.

Parallèlement, certains d'entre vous qui aiment les animaux, pour diverses raisons, ne peuvent pas en adopter : appartement trop petit, déplacements fréquents, autre animal trop exclusif, logement en maison de retraite, etc.

Peut-être alors serez vous intéressés par **le parrainage** d'un ou de plusieurs de nos protégés.
Il suffit d'être adhérent de notre association (Cotisation 2014 : 30€)

C'est une solution généreuse et souple :



- Le chien ou le chat reste à la SPA
- **Vous versez 30€ pour une année et par animal parrainé** (en 2 ou 3 fois si vous le souhaitez)
- Vous recevez 2 fois par an des nouvelles de votre « filleul(e) »
- Vous pouvez venir lui rendre visite aussi souvent que vous le souhaitez
- Vos câlins lui apporteront beaucoup de joie

Et puis, qui sait, si un grand amour naît entre vous et que les conditions de départ évoluent, l'adoption pourra peut-être succéder au parrainage...

Par ailleurs

- Plusieurs personnes peuvent parrainer le même animal
- Une même personne peut parrainer plusieurs animaux
- Vous êtes libre de ne pas renouveler votre parrainage l'année suivante

Alors, n'hésitez plus à laisser parler votre cœur...

Ils ont tant besoin d'amour.

Merci pour eux

*Pour le Conseil d'Administration,
Le Président **Pierre PORTERAT***



PAPILLON à retourner avec votre règlement



SOCIÉTÉ
PROTECTRICE DES
ANIMAUX ST-ÉTIENNE LOIRE

CHENIL REFUGE
52, rue Florent Evrard
(Quartier Montmartre)
B.P. 50246
42014 St Etienne Cedex 02
Tél : 04 77 33 35 50
E-Mail : spa42@spa42.fr
Site Web : www.spa42.fr



NOM..... Prénom.....

Adresse.....

Tél domicile..... Tél Portable..... E-Mail.....

SOUHAITE PARRAINER (remplir par ordre de préférence dans le cas où le ou la filleul(e) choisi(e) aurait été adopté(e))

Le chien ou la chienne

- 1-
2-
3-

Le chat ou la chatte

- 1-
2-
3-

Je verse la somme de 30€ (ou plus)

En : ☐ Espèces

☐ Chèque bancaire

En : ☐ 1 versement

☐ 2 versements

☐ 3 versements

DATE :

SIGNATURE :



SOCIÉTÉ
PROTECTRICE DES
ANIMAUX ST-ÉTIENNE LOIRE

CHENIL REFUGE
52, rue Florent Evrard
(Quartier Montmartre)
B.P. 50246
42014 St Etienne Cedex 02
Tel : 04 77 33 35 50
E-Mail : spa42@spa42.fr
Site Web : www.spa42.fr
SIRET: 776 400 384 000 33



CHENIL REFUGE
Tél : 0477333550

52, rue Florent Evrard
E-mail : spa42@spa42.fr

42100 SAINT-ETIENNE
Site Web : www.spa42.fr

2014 – PROCHAINES DATES A RETENIR

- **Randonnée-marche, 2 parcours 8 et 16 km**
dimanche 22 juin, participation 6 €, départ de la SPA
- **Assemblée Générale**
samedi 28 juin à 14h30, à la Maison de l'Armée à Saint-Etienne
- **Stand à la Foire de St Etienne, hall A - mezzanine**
du 19 septembre au 29 septembre
- **Portes ouvertes au refuge – Fête des Animaux**
samedi 4 et dimanche 5 octobre de 10 h 30 à 18 h
- **Vide-grenier, date et lieu à confirmer**
- **Portes ouvertes au refuge – Noël des Animaux**
samedi 6 et dimanche 7 décembre de 10 h 30 à 18 h



Certaines dates ou horaires pouvant être modifiés, nous vous conseillons de consulter notre site Internet

LA SPA ST-ETIENNE LOIRE EST INDEPENDANTE

Il est important de rappeler que le refuge SPA42 est totalement indépendant tant sur le plan financier que juridique.

Il n'est d'aucune façon une « antenne » de la SPA dite « de Paris ».

La SPA St-Etienne Loire est affiliée à la Confédération des SPA de France dont le siège social est à Lyon et qui regroupe plus de 250 refuges en France, -répartis sur 93 départements-.

En France, il existe bel et bien, non pas une association protectrice des animaux, mais des centaines.

En effet, l'appellation SPA est utilisée depuis plus de 100 ans, par diverses associations protectrices des animaux, pour définir leur activité.

Ces associations ont toutes le même objet et sont inspirées du même souci de protection des animaux.

L'appellation Société Protectrice des Animaux est générique et non susceptible d'approbation, ainsi que la Cour de Cassation a eu l'occasion de le rappeler, en 1981, lorsqu'elle a jugé que cette appellation ne pouvait être réservée à l'association parisienne et à ses seules filiales -un peu plus de 50-, contrairement à ce qu'elle prétend souvent.

Il n'existe pas qu'une SPA officielle ou nationale dont le siège se situe à Paris mais plusieurs associations pouvant se dénommer SPA de ... et agissant de façon tout à fait officielle et légitime.

Trop souvent les médias nationaux se font l'écho des turpitudes, avérées, de la SPA dite de Paris et de ses filiales.

Il est donc primordial que vous sachiez que si vous souhaitez aider le refuge SPA St-Etienne Loire, il est indispensable que vos dons lui soient directement adressés. L'association ayant été reconnue d'utilité publique par décret du 22 avril 1969, pour tout don, un reçu fiscal vous sera donc délivré.

La structure qui gère le refuge SPA de St-Etienne Loire est composée de plus de 20 administrateurs, tous bénévoles. Vos dons servent à nourrir et soigner presque 600 animaux par an et à payer les soigneurs-animaliers qui en prennent soin 365 jours par an.

En effet, la SPA42 achète une nourriture de bonne qualité pour ses pensionnaires, à un prix négocié. De plus, comme il n'y a pas de vétérinaire salarié rattaché au refuge, c'est donc à plusieurs cabinets vétérinaires qu'il est fait appel plusieurs fois par semaine.

L'Assemblée Générale annuelle, à laquelle chaque adhérent à jour de sa cotisation est invité, est l'occasion de présenter les comptes de l'association, les actions menées sur l'exercice échu et les projets sur le futur.

Plusieurs manifestations sont organisées, chaque année, dans le but de récolter des fonds et de faire connaître l'activité du refuge (portes ouvertes 4 fois par an, gala, randonnée, vide-grenier...). A cet effet, vous trouverez, dans ce numéro de Boules de Poils, le programme de nos animations jusqu'à fin 2014.

SOUTENEZ LA SPA ST-ETIENNE LOIRE

Pour la première fois, dans ce numéro, nous avons ouvert nos pages à des annonceurs. L'objectif est d'aider à financer l'impression et l'envoi par courrier postal en 3 000 exemplaires.

Si vous souhaitez faire paraître une annonce dans le prochain numéro, qui sera diffusé en décembre 2014, n'hésitez pas à nous contacter.

Dans les prochaines éditions :

- nous vous expliquerons, dans le détail, comment se passe une adoption ;
- nous vous présenterons la gestion quotidienne du refuge, le travail des soigneurs-animaliers ;
- nous vous exposerons l'action des bénévoles qui s'occupent des chiens.

Si vous souhaitez voir aborder certains sujets non traités à ce jour, faites-le nous savoir par courriel ou par courrier postal.

Le site Internet www.spa42.fr a comptabilisé plus de 11 000 visites par mois sur le 1er trimestre 2014, les visiteurs sont essentiellement originaires des régions Rhône-Alpes et Auvergne, mais également de Paris. Les rubriques les plus consultées sont, par le nombre de consultations : adopter un animal, chien puis chat, les animaux perdus-trouvés et informations. Le refuge SPA St-Etienne Loire est également présent sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter.



Les vacances avec vos animaux



Bientôt les vacances, pensez à bien en amont votre voyage et votre séjour avec votre animal.

AVANT DE PARTIR :

- ✱ Les vaccins : assurez-vous que vos animaux sont à jour de leurs vaccins. Leur carnet de santé peut vous être demandé dans certains lieux de résidence avant de vous en autoriser l'accès (campings...).
- ✱ L'identification : vos animaux doivent être identifiés –par puce électronique ou par tatouage-. Vos coordonnées sont enregistrées dans un fichier national en même temps qu'un numéro lui est attribué. En cas de perte, de fugue ou de vol, contactez : I-CAD (Société d'Identification des Carnivores Domestiques) au 0810 778 778.
- ✱ Le passeport : il est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2009 pour tous les animaux s'apprêtant à franchir nos frontières. Ce document est délivré par le vétérinaire et atteste que l'animal a bien été vacciné contre la rage et qu'il est identifié.
- ✱ Les assurances : les propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^e catégories se doivent de contracter une assurance responsabilité civile.
- ✱ Le permis chien -pour les détenteurs de chiens de catégories 1 et 2- : depuis le 20 juin 2008, la loi impose aux maîtres détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^e catégories de posséder un permis de détention délivré par le maire. En outre, les propriétaires auront assisté à une formation spécifique et fait évaluer leur animal par un vétérinaire. Ne pas se conformer à ces points peut entraîner l'euthanasie pure et simple du chien et une amende associée à une peine de prison.
- ✱ La pharmacie : il existe, dans le commerce, des trousseaux de premiers secours toutes prêtes. Néanmoins, vous pouvez en constituer une vous-même avec : le carnet de santé, de l'huile de paraffine en cas de constipation, un thermomètre, de l'eau oxygénée pour les égratignures et les écorchures, de la Bétadine dermique (à diluer) pour les brûlures, un tire tique, une pince à épiler, des ciseaux, des compresses stériles, et les médicaments de votre animal s'il suit un traitement.
- ✱ Le sac de voyage : la caisse de transport -pour les chats ou les rongeurs-, le harnais, le plaid et la gamelle de votre animal pour le rassurer hors de son territoire habituel. Pensez aussi aux sachets pour ramasser les crottes.
- ✱ Les numéros utiles :
 - Centres antipoison :
 - Région Ile de France : 01 48 93 13 00
 - Région Rhône-Alpes : 04 78 87 10 40
 - Région Pays de Loire : 02 40 68 77 40
 - Région Midi-Pyrénées : 05 61 19 39 40
 - ICAD : 0810 778 778

PENDANT LE VOYAGE ET PENDANT LE SEJOUR :

ATTENTION au coup de chaleur.

Remplissez régulièrement sa gamelle d'eau et, aux heures les plus chaudes de la journée, gardez-le dans la fraîcheur d'une pièce.

Evitez-lui les séjours sur la plage aux heures les plus risquées.

Ne le laissez pas dans l'habitacle de votre véhicule.

Avant votre départ, il est conseillé de consulter le site Internet de l'Office du Tourisme ou de la Mairie de votre lieu de villégiature pour connaître les règles concernant les animaux (notamment les accès aux plages).

ET SI VOUS NE POUVEZ PAS LES EMMENER AVEC VOUS :

S'ils ne peuvent pas être gardés par un de vos proches, pensez à lui chercher, plusieurs semaines à l'avance, une pension animalière que vous aurez sélectionnée après l'avoir visitée et vous être assurés qu'elle répond parfaitement aux critères que vous vous êtes fixés.



Bénévole, chat compte beaucoup !



Imaginez-vous dans une chatterie avec des paniers en osier et des couvertures ci et là. Un peu partout, des dizaines de chats qui bougent librement : des jeunes, des vieux, des gros, des petits, des roux, des noirs. Tous avec leur passé, tous avec leur caractère.

Leur point commun ? Ils ont besoin de vous !

Que ce soit pour venir les brosser, jouer avec eux, les sociabiliser (car certains sont timides ou craintifs), vérifier qu'il n'y ait pas de bobos, mais aussi et surtout leur donner de l'amour et beaucoup de tendresse !

Devenir bénévole c'est offrir de son temps pour améliorer leur quotidien. Si jusqu'à aujourd'hui vous n'osiez pas sauter le pas, nous sommes sûrs que ces deux témoignages pourront vous convaincre !

Témoignage de Patricia, Bénévole depuis 2002



« Pour moi, devenir bénévole s'est fait tout naturellement. J'ai toujours aimé les animaux et sachant que nombre de chiens et chats sont laissés pour compte, abandonnés, maltraités ou simplement livrés à eux-mêmes, j'ai eu envie de m'investir dans cette belle cause.

Avant de m'inscrire comme bénévole à la SPA de Saint-Etienne, j'ai longuement réfléchi. J'avais peur de ne pas pouvoir supporter toute cette souffrance, de rentrer chez moi le cœur brisé, de vouloir ramener tous ces malheureux à la maison. A ce moment-là, je connaissais quelqu'un qui était déjà bénévole et qui m'a incitée à sauter le pas.

C'est donc en octobre 2002 que je me suis lancée ! Alors oui, la première fois que je suis venue j'ai pleuré mais quand j'ai vu à quel point les chats étaient contents que je leur offre un peu d'amour et d'affection, ça a été le déclic ! Le bonheur est tellement immense qu'il a vite remplacé la tristesse.

Je suis à présent aussi membre du conseil d'administration, responsable des familles d'accueil chats et responsable des chats (conjointement à Sylviane). Bénévole et fière de l'être ! »

Témoignage de Sylviane, Bénévole depuis 2006



« Je suis devenue bénévole aux chats en 2006. J'avais pour habitude de nourrir des chats errants, qui vagabondaient dans mon jardin. Ayant moi-même des chats à la maison, je pensais à ceux qui n'avaient pas la chance d'avoir quelqu'un pour s'occuper d'eux. De plus, une amie à moi allait régulièrement à la SPA de Saint-Etienne, De fil en aiguille j'ai décidé d'apporter moi aussi ma pierre à l'édifice.

A la chatterie, il y en a des choses à faire, et c'est peu dire ! Les chats sont plus ou moins nombreux, mais tous apprécient notre présence. D'ailleurs, je dis souvent qu'on n'a pas assez de genoux pour tous les câliner en même temps !

Certains chats sont affectueux, d'autres sont joueurs ou simplement timides. Ils sont fascinants, tous différents. A force de venir, j'ai appris à les connaître et eux me reconnaissent. Forcément, on s'y attache, mais quel bonheur de les voir partir vers une nouvelle vie lorsqu'ils ont su conquérir le cœur d'un adoptant !

La même année, je suis devenue membre du conseil d'administration et responsable des chats. Ce qui est bien, c'est que chaque bénévole est libre de venir tant qu'il veut (dans la limite des horaires d'ouverture). »

On dit souvent que le chat est un animal autonome. Ce n'est pas pour autant qu'il aime la solitude totale. AU CONTRAIRE ! La présence de bénévoles peut même accomplir des miracles : On a vu des chats inapprochables devenir de vraies boules de tendresse, d'autres qui se laissaient mourir de désespoir reprendre goût à la vie.

Si vous souhaitez vous aussi améliorer leur quotidien, il vous suffit de remplir une fiche d'inscription et de devenir adhérent (cotisation annuelle 2014 de 30€). Et hop, l'aventure peut commencer ! Et puis... pas d'inquiétude, aucun temps de présence n'est imposé: chacun aide selon sa disponibilité, et sa volonté.



Enfin, sachez que l'association vous permet de parrainer ses protégés, et accepte les dons de croquettes, litière, couvertures..."



Informations



Plusieurs adhérents et lecteurs de notre journal nous ont questionné quant au nombre d'animaux adoptés chaque année à la SPA de St-Etienne Loire.

En 2013 :

- 317 chiens
- 183 chats
- 10 NACS (lapins, furets...)

ont été adoptés.

Plus de la moitié l'ont été sur le second semestre de l'année.

L'adoption réalisée, ces ex-pensionnaires de notre refuge sont visités dans leur nouveau cadre de vie. Ce suivi « post-adoption » est indispensable pour s'assurer que la cohabitation avec les membres de son nouveau foyer se passe bien. Ce n'est qu'après cette visite, réalisée par un de nos bénévoles enquêteurs, et si elle a été positive, que l'identification de l'animal est passée au nom de son adoptant. Dans l'intervalle, il reste au nom de la SPA St-Etienne Loire, soit entre 3 et 6 mois après son départ du refuge.

La plupart des animaux accueillis au refuge sont issus de la fourrière animale de St-Etienne et de quelques autres fourrières de la Loire -car ils ne sont pas identifiés-. Certains animaux, une minorité, sont abandonnés par leur maître.

Il est important de rappeler que les chiens, tout comme les chats, doivent être identifiés au nom de leur propriétaire (par puce électronique ou tatouage). Un animal non identifié n'a donc pas de propriétaire connu et peut donc, en cas d'arrivée dans une fourrière, être proposé à l'adoption -passé un délai légal de 8 jours ouvrés et francs (Art. L211 - 25 et 26 du Code Rural)-.



COIFFURE CHRISTINE

MAITRE ARTISAN

16 PLACE DE L'EGLISE
42480 LA FOUILLOUSE

04 77 30 12 61

du mardi au samedi, sur rendez-vous
un soin **offert** sur présentation de ce coupon



VALKYRIE COUNTRY DANCE

Contact : **Valérie** – 06 62 10 60 11

Lundi soir : Pont Salomon
Mardi soir : St Pal de Mons
Mercredi + Vendredi soir : La Ricamarie

VeroEsthetique

Institut de bien-être

04 77 33 75 00
veroesthetique.fr



60 rue des Alliés 42100 Saint-Etienne
du mardi au vendredi de 9h à 19h
le samedi de 9h à 14h

Vous avez perdu ou trouvé un animal, contactez :

A St Etienne : **La fourrière municipale** : 04 77 49 11 44 – **Les services de police** : 04 77 48 54 85

Sur une autre commune : **la fourrière municipale, la mairie, les services de police ou de gendarmerie**

Les vétérinaires de votre commune et des communes avoisinantes

Vous avez trouvé un animal blessé, contactez :

Les pompiers au 18

Votre mairie (l'adjoint de permanence)

La préfecture : 04 77 48 48 48 (service accessible 24h/24)

Votre animal est malade un week-end ou jour férié, contactez :

Votre vétérinaire : son répondeur téléphonique vous indiquera le vétérinaire de garde

REMERCIEMENTS

Aux bénévoles, adhérents, parrains et marraines, adoptants, généreux donateurs et légataires, parfois anonymes, à nos partenaires vétérinaires, à la Fondation 30 MILLIONS D'AMIS, la Fondation Brigitte BARDOT, aux établissements ROYAL CANIN, PURINA-NESTLE, au club des supporters de l'ASSE « L'Union des Supporters Stéphanois », à la Municipalité de St Etienne, à M. Bruno REGNIER, à M. Jérôme VERNET et la société CREATCOM, au Géant Casino La Ricamarie, à Mme. Catherine PEYRET, à Mme. Fabienne ROCHER, à M. Stéphane MONTAGNON et la société DIAGRAM, à la société XL PRINT, aux établissements GRANDO, à Mme. Sylvie PAPPAS et les établissements AFL, à M. MOULIN, à la société EQUINOXE, à la Jardinerie DELBARD, à la société LUCKY Imprimerie, à tous les artistes qui donnent de leur temps pour participer à des spectacles au profit de l'association, sans lesquels la SPA St Etienne Loire ne pourrait pas fonctionner et remplir son rôle auprès des animaux les plus démunis. Et à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, apportent leur soutien et leur aide à la SPA St Etienne Loire.



Ils sont à ADOPTER, à PARRAINER et certains sont à ACCUEILLIR EN FAMILLE D'ACCUEIL

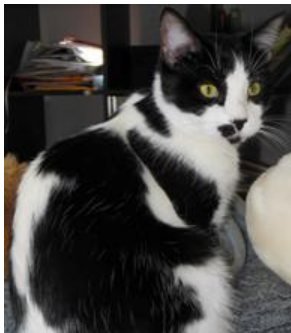
LES CHATS



ADSL – mâle
né en juillet 2012
arrivé le 08/07/2013



CHERYL – femelle
née en septembre 2008
arrivée le 20/09/2013



DARWIN – mâle
né en mai 2013
arrivé le 22/06/2013



GASPACHO – mâle
né en janvier 2009
arrivé le 06/05/2011



GESSY – femelle
née en février 2011
arrivée le 26/08/2011



GIGOLO – mâle
né en juin 2007
arrivé le 07/01/2009



GLINKA – femelle
née en mai 2011
arrivée le 04/08/2011



HECTOR – mâle
né en janvier 2010
arrivé le 10/07/2012



ILOA – femelle
née en juin 2012
arrivée le 15/03/2014



LOUKETTE – femelle
née en novembre 2011
arrivée le 19/11/2013



MIKKI – mâle
né en janvier 2003
arrivé le 09/03/2009



MIMINE – femelle
née en février 2009
arrivée le 13/08/2011



QUICK – mâle
né en mars 2010
arrivé le 31/01/2014



RENAULT – mâle
né en septembre 2010
arrivé le 15/09/2010



ROUPILLON – mâle
né en juillet 2010
arrivé le 16/07/2013



SAUVAGEON – mâle
né en mai 2009
arrivé le 14/11/2009



SULKY – mâle
né en avril 2011
arrivé le 05/09/2013



YAHOURT – mâle
né en janvier 2010
arrivé le 27/02/2013



ZAPHIRA – femelle
née en septembre 2010
arrivée le 15/11/2010



ZORRO – mâle
né en avril 2012
arrivé le 12/02/2013

Ils sont à ADOPTER, à PARRAINER et certains sont à ACCUEILLIR EN FAMILLE D'ACCUEIL

LES CHIENS



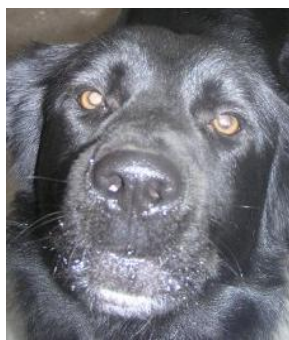
ADESS – femelle
berger
née en janvier 2006
arrivée le 14/02/2014



ASKO – mâle
race commune
né en juin 2012
arrivé le 28/10/2013



ATHOL – mâle
braque allemand
né en octobre 2006
arrivé le 22/11/2013



BANDIT – mâle
croisé berger
né en juillet 2011
arrivé le 23/01/2014



BOSTON – mâle
labrador
né en octobre 2006
arrivé le 08/11/2013



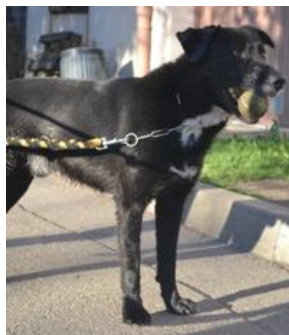
CENKA – mâle
race commune
né en décembre 2010
arrivé le 05/08/2013



CESAR – mâle
race commune
né en mai 2007
arrivé le 04/12/2013



CHAMPION – mâle
race commune
né en mai 2007
arrivé le 18/11/2013



CHOCA – mâle
race commune
né en décembre 2008
arrivé le 14/09/2010



COCA – mâle
croisé golden retriever
né en juin 2007
arrivé le 24/09/2011



COLTY – mâle
race commune
né en janvier 2005
arrivé le 30/12/2013



DANIEL – mâle
croisé rottweiler
né en juin 2008
arrivé le 07/12/2013



DEXTER – mâle
croisé malinois
né en août 2006
arrivé le 19/12/2013



DIESEL – mâle
croisé berger
né en janvier 2005
arrivé le 19/02/2010



DIXON – mâle
american staff
né en avril 2008
arrivé le 13/03/2014



DUCK – mâle
beauceron
né en février 2008
arrivé le 31/01/2014



ELITE – mâle
croisé griffon
né en avril 2009
arrivé le 22/07/2013



ENZO – mâle
berger allemand
né en décembre 2009
arrivé le 15/11/2013



FAVORITE – femelle
croisé ariégeois
née en janvier 2008
arrivée le 11/10/2012



FIRST – mâle
race commune
né en mars 2010
arrivé le 13/03/2012

Ils sont à ADOPTER, à PARRAINER et certains sont à ACCUEILLIR EN FAMILLE D'ACCUEIL

LES CHIENS



FLECHE – femelle
race commune
née en septembre 2012
arrivée le 23/08/2013



FLOCON – mâle
croisé labrador
né en décembre 2010
arrivé le 28/12/2012



GALAXIE – femelle
courant suisse
née en juin 2009
arrivée le 25/10/2011



GOLIATH – mâle
montagne des Pyrénées
né en janvier 2011
arrivé le 02/01/2012



GONG – mâle
croisé beauceron
né en janvier 2011
arrivé le 12/08/2013



GOTCHA – mâle
griffon
né en janvier 2011
arrivé le 01/03/2013



HELIA – femelle
race commune
née en novembre 2008
arrivée le 12/11/2013



HOMER – mâle
croisé bruno du Jura
né en août 2008
arrivé le 27/08/2012



JUNIOR – mâle
race commune
né en février 2012
arrivé le 15/01/2013



KIWI – mâle
croisé épagneul
né en janvier 2003
arrivé le 04/12/2013



LUCRECE – femelle
berger allemand
née en janvier 2003
arrivée le 22/03/2014



MOXY – mâle
race commune
né en mai 2012
arrivé le 05/05/2013



PEARL – femelle
croisé berger
née en juin 2008
arrivée le 14/06/2013



PIMKY – femelle
croisé griffon
née en mai 2007
arrivée le 21/06/2013



PLUTO – mâle
race commune
né en septembre 2005
arrivé le 07/12/2011



RITCHY – mâle
beauceron
né en février 2006
arrivé le 30/01/2014



SCHOUMI – mâle
croisé chasse
né en janvier 2012
arrivé le 18/12/2012



SEBA – femelle
griffon
née en janvier 2005
arrivée le 09/01/2013



TIMMY – mâle
rottweiler
né en avril 2004
arrivé le 15/01/2014



ZAMP – mâle
croisé labrador
né en janvier 2006
arrivé le 02/05/2013

Certains de nos CHATS qui ont eu le bonheur d'être adoptés début 2014



Certains de nos CHIENS qui ont eu le bonheur d'être adoptés début 2014



Ils nous ont quittés mais nous ne les oublions pas...



SOCIÉTÉ
PROTECTRICE DES
ANIMAUX ST-ÉTIENNE LOIRE



SOCIÉTÉ
PROTECTRICE DES
ANIMAUX ST-ÉTIENNE LOIRE

CHENIL REFUGE
52, rue Florent Évrard
(Quartier Montmartre)
B.P. 50246
42014 St Etienne Cedex 02
Tel : 04 77 33 35 50
E-Mail : spa42@spa42.fr
Site Web : www.spa42.fr
SIRET: 776 400 384 000 33



CONVOCATION Assemblée Générale Ordinaire - samedi 28 juin 2014 à 14 h 30

à la Maison des Armées - 31 rue Voltaire 42100 Saint-Etienne

ORDRE DU JOUR

- Exercice 2013 - rapport moral
- Exercice 2013 - rapport financier et approbation des comptes
- Exercice 2015 - vote du budget prévisionnel
- Exercice 2013-2014 - rapport des commissions
- Cotisation annuelle
- Election des membres du Conseil d'Administration :
 - Renouvellement des membres sortants
 - Election des membres cooptés
 - Election des nouveaux candidats

Les candidatures d'adhérents au conseil d'administration (à jour de leur cotisation 2014) **devront parvenir à l'association au plus tard le 16 juin 2014**, sous la forme d'une lettre de motivation adressée au Président et envoyée en pli recommandé avec accusé de réception. Cette lettre précisera la manière dont le postulant compte s'investir et s'engager au sein de l'association SPA St-Etienne Loire.

Pour pouvoir voter le jour de l'Assemblée Générale, il vous faudra :

- être à jour de votre cotisation 2014 (30 €)
- être en possession de votre carte d'adhérent 2014 signée
- présenter une pièce d'identité

En plus de votre bulletin de vote, vous pouvez voter en nom et place de 3 adhérents qui n'auront pas pu se déplacer et vous auront confié chacun : **leur pouvoir signé accompagné de leur carte d'adhérent 2014** (originale, pas de photocopie) **et d'une photocopie de leur pièce d'identité. Vous pourrez donc détenir, au maximum, 3 pouvoirs.**

Si vous-même ne pouvez pas vous déplacer, vous avez la possibilité de **remettre votre pouvoir à un adhérent**, à jour de sa cotisation 2014, et en qui vous avez toute confiance ; ou, **le faire parvenir à la SPA St-Etienne Loire** (en y apposant uniquement vos nom et prénom, la date et votre signature) **accompagné de votre carte d'adhérent 2014 signée et d'une photocopie de votre pièce d'identité.**

Pour le Conseil d'Administration
Le Président, Pierre PORTERAT

✂-----

POUVOIR

Je soussigné(e)..... donne pouvoir

à

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de la SPA St Etienne Loire du 28 juin 2014 et voter en mes lieu et place.



SOCIÉTÉ
PROTECTRICE DES
ANIMAUX ST-ÉTIENNE LOIRE

Votre NOM :

Votre Prénom :

Date :

Votre Signature :

JOIGNEZ votre CARTE D'ADHERENT ORIGINALE 2014 et une PHOTOCOPIE DE VOTRE PIECE D'IDENTITE